A+
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 180.535 EUROS
SIEGE SOCIAL : 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL - 34000 MONTPELLIER
480 350 701 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 29 MAI 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 648.369 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 648.369 euros

Affectation proposée :

A titre de dividendes 1.000.000 euros

Soit la distribution de la totalité du bénéfice pour un montant de 648.369 € et le prélèvement du reliquat sur le compte « Autres réserves » pour un montant de 351.631 €.

Après affectation, le compte « Autres réserves » s'élève à 1.173.163 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 1er juin 2026.

Ce dividende est éligible à la réfaction prévue au 2° de l'article 158, 3 du Code général des impôts.

Les associés sont informés qu'à compter du 1er janvier 2018 et sous réserve d'une modification législative à intervenir au titre de l'année de distribution, les personnes physiques ont la faculté de soumettre leurs dividendes à deux (2) régimes d'imposition distincts :

- soit l'imposition de plein droit du montant brut des dividendes (sans application de la réfaction prévue au 2° de l'article 158, 3 du Code général des impôts) aux taux forfaitaires de 12,8 % en matière d'impôt sur le revenu et de 18,6 % en matière de contributions sociales, i.e. une taxation globale de 31,4 % ;

- soit l'imposition sur option du montant net des dividendes (après application de la réfaction prévue au 2° de l'article 158, 3 du Code général des impôts) au barème progressif de l'impôt sur le revenu et aux contributions sociales au taux de 18,6 %, i.e. une taxation globale pouvant atteindre 63,6 % en fonction du taux marginal d'imposition du foyer fiscal (hors contribution exceptionnelle sur les hauts revenus).

L'arbitrage entre ces deux régimes d'imposition devra être effectué lors de l'établissement de la déclaration de revenus de l'année concernée.

Les associés décident que la Société prendra en charge les charges sociales, y compris facultatives et complémentaires, dues par les associés au titre de cette distribution.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte que les sommes suivantes ont été distribuées au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31 décembre 2024	500.000 €	0 €
31 décembre 2023	500.000 €	0 €
31 décembre 2022	1.000.000 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

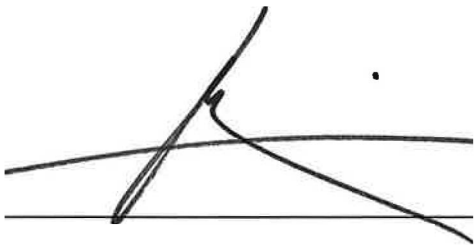
La Gérance

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

SARL A PLUS SARL

220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL
34000 MONTPELLIER
SIREN 480350701



Certifié conforme par le Gérant

Nos coordonnées :

3, rue des Roudères
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Tél : 04.99.51.61.87
Site : www.proxiliaexpertise.fr

BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024	Variation 1
Capital souscrit non appelé					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	296 136	290 711	5 425	29 513	-24 088
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et a…					
Immobilisations incorporelles	**296 136**	**290 711**	**5 425**	**29 513**	**-24 088**
Terrains	29 859	25 248	4 611	7 406	-2 796
Constructions					
Installations tech., mat. et out. industriels	2 292	2 292			
Autres immobilisations corporelles	1 925 141	1 300 758	624 383	546 609	77 774
Immobilisations corporelles en cours, avances et ac…					
Immobilisations corporelles	**1 957 292**	**1 328 298**	**628 994**	**554 016**	**74 978**
Participations	1 177 478		1 177 478	1 177 478	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	77 600		77 600	77 600	
Immobilisations financières	**1 255 078**		**1 255 078**	**1 255 078**	
Actif immobilisé	**3 508 506**	**1 619 009**	**1 889 497**	**1 838 606**	**50 890**
Matières premières, autres approvisionnement					
En-cours de production					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commande	46 349		46 349		46 349
Créances clients et comptes rattachés	298 211		298 211	38 922	259 289
Autres créances	37 910		37 910	572 130	-534 220
Charges constatées d'avance	179 154		179 154	115 032	64 122
Capital souscrit et appelé, non versé					
Créances	**561 624**		**561 624**	**726 085**	**-164 460**
Actions propres					
Valeurs mobilières de placement	6 075		6 075	6 075	
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	2 242 058		2 242 058	907 110	1 334 949
Divers	**2 248 133**		**2 248 133**	**913 185**	**1 334 949**
Actif circulant	**2 809 758**		**2 809 758**	**1 639 269**	**1 170 488**
Frais d'émission des emprunts					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion - Actif					
Total Actif	**6 318 264**	**1 619 009**	**4 699 254**	**3 477 876**	**1 221 379**

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024	Variation 1
Capital social ou individuel	180 535	180 535	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	179 045	179 045	
Ecarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserve légale	69 700	69 700	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	2 000	2 000	
Autres réserves	1 524 794	281 786	1 243 008
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	648 369	1 743 008	-1 094 639
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Capitaux propres	**2 604 443**	**2 456 074**	**148 369**
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour risques et charges			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit		443 251	-443 251
Emprunts et dettes financières diverses		749	-749
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 429	90 695	129 734
Dettes fiscales et sociales	166 653	179 220	-12 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 707 730	307 887	1 399 843
Produits constatés d'avance			
Dettes	**2 094 811**	**1 021 801**	**1 073 010**
Ecarts de conversion - Passif			
Total Passif	**4 699 254**	**3 477 876**	**1 221 379**

Annexe

I - Préambule

Préambule

Présentation de la société

La société A PLUS SARL, domiciliée au 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER a pour activité Holding animatrice.

Présentation de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, constituent l'annexe et font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

Evènement important survenu depuis la date de clôture de l'exercice

Le début d'année 2026 est marqué par la guerre en Iran et notamment par le blocage du détroit d'Ormuz par lequel transite, entre autres, près de 20% de la consommation mondiale de pétrole. Ces évènements géopolitiques n'affectent pas directement les activités de la société, mais leur effets vont se manifester indirectement à travers l'inflation, les taux d'intérêts, ainsi que les coûts des matières premières et de l'énergie.

Les perspectives pour la suite de l'année vont dépendre de la rapidité sur la résolution du conflit et de l'impact sur les marchés.

II - Principes généraux

Règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022, règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général, selon les principes d'établissement des comptes annuels : image fidèle, comparabilité et continuité d'activité, régularité et sincérité, prudence, permanence des méthodes ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	☑	N/A.
	☐	Actif comme frais d'établissement
	☐	Charges
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	☑	N/A.
	☐	Charges
	☐	Actif comme frais d'établissement
	☐	Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges.
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de site internet en application des articles 212-3 et 612-1	☑	N/A.
	☐	Actif
	☐	Charges
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	☐	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☑	Charges
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	☑	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☐	Charges
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	☑	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☐	Charges
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	☑	N/A.
	☐	Évaluation par équivalence
	☐	Évaluation au coût historique
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	☑	N/A.
	☐	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
	☐	Premier entré, premier sorti (PEPS – FIFO)
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	☑	N/A.
	☐	Actif
	☐	Charges
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	☑	N/A.
	☐	Capitaux propres
	☐	Produits
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	☐	N/A.
	☐	Provision
	☑	Informations dans l'annexe
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	☑	N/A.
	☐	Composant distinct de l'immobilisation
	☐	Provision pour gros entretien
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	☑	N/A.
	☐	Au prorata des intérêts courus
	☐	Par fractions égales
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	☑	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☐	Charges

Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	☑	N/A.
	☐	Méthode à l'avancement
	☐	Méthode à l'achèvement
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	☑	N/A.
	☐	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture
	☐	Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
Report / déport du change à terme en application de l'article 628-13	☑	N/A.
	☐	Étalé dans le compte de résultat
	☐	Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	☐	Oui
	☑	Non
Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	☑	Oui
	☐	Non

III - Changements comptables

Changements comptables

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de règlementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.
Les modalités de mise en œuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement.

En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application de ce nouveau plan comptable n'a pas d'impact significatif dans la présentation des comptes de la société qui nécessiterait une mention particulière.

IV - Actif immobilisé

Actif immobilisé

Etat des immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels : 1 à 3 ans
Installations générales : 10 à 20 ans
Installations techniques : 10 à 20 ans
Mobilier : 10 ans
Matériel de bureau : 5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel : 5 à 10 ans
Matériel de transport : 4 à 5 ans
Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Tableau des immobilisations - Cadre général

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	**300 111**	**0**	**3 975**	**296 136**
Autres postes d'immobilisations incorporelles	300 111	0	3 975	296 136
Immobilisations corporelles	**1 866 322**	**234 404**	**143 434**	**1 957 292**
Terrains	29 859	0	0	29 859
Installations techniques, matériel et outillage	2 292	0	0	2 292
Installations générales, agencements, aménagements divers	893 010	33 901	2 871	924 040
Matériel de transport	229 918	0	0	229 918
Matériel bureau et informatique, mobilier	711 243	200 504	140 564	771 183
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations financières	**1 255 078**	**0**	**0**	**1 255 078**
Autres participations	1 177 478	0	0	1 177 478
Prêts et autres immobilisations financières	77 600	0	0	77 600
Total	**3 421 511**	**234 404**	**147 409**	**3 508 506**

Tableau des immobilisations - Aménagement du cadre général - Augmentations					
Rubriques	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**0**	**0**	**231 515**	**0**	**0**
Terrains	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	0	0	0	0	0
Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	31 030	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel bureau et informatique, mobilier	0	0	164 428	0	0
Emballages récupérables et divers	0	0	36 057	0	0
Immobilisations financières	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres participations	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total	**0**	**0**	**231 515**	**0**	**0**

Tableau des diminutions - Aménagement du cadre général - Diminutions					
Rubriques	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	**0**		**3 975**		**0**
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0		3 975		0
Immobilisations corporelles	**0**		**4 294**		**136 251**
Terrains	0		0		0
Installations techniques, matériel et outillage	0		0		0
Installations générales, agencements, aménagements divers	0		0		0
Matériel de transport	0		0		0
Matériel bureau et informatique, mobilier	0		4 294		136 251
Emballages récupérables et divers	0		0		0
Immobilisations financières	**0**		**0**		**0**
Autres participations	0		0		0
Prêts et autres immobilisations financières	0		0		0
Total	**0**		**8 269**		**136 251**

Tableau des amortissements - Cadre général				
Rubriques	**Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprise de l'exercice**	**Amotissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	**270 598**	**24 088**	**3 975**	**290 711**
Autres postes d'immobilisations incorporelles	270 598	24 088	3 975	290 711
Immobilisations corporelles	**1 289 854**	**152 116**	**138 920**	**1 303 050**
Terrains				
Installations techniques, matériel et outillage	2 292	0	0	2 292
Installations générales, agencements, aménagements divers	471 386	48 801	0	520 187
Matériel de transport	224 160	4 964	0	229 124
Matériel bureau et informatique, mobilier	592 017	98 351	138 920	551 447
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations financières	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres participations	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	**1 560 452**	**176 204**	**142 895**	**1 593 761**

Tableau des amortissements - Aménagement du cadre général - Augmentations				
Rubriques	**Ventilation des dotations**			
	Compléments liés à une réévaluation	**Sur éléments amortis selon mode linéaire**	**Sur éléments amortis selon un autre mode**	**Dotations exceptionnelles**
Immobilisations incorporelles		**24 088**	**0**	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		24 088	0	
Immobilisations corporelles		**65 902**	**89 010**	
Terrains		2 796	0	
Installations techniques, matériel et outillage		0	0	
Installations générales, agencements, aménagements divers		48 801	0	
Matériel de transport		4 964	0	
Matériel bureau et informatique, mobilier		4 487	89 010	
Emballages récupérables et divers		4 853	0	
Immobilisations financières		**0**	**0**	
Autres participations		0	0	
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	
Total		**89 990**	**89 010**	

Tableau des amortissements - Aménagement du cadre général - Diminutions			
Rubriques	**Ventilation des diminutions**		
	Elements transférés à l'actif circulant	**Elements cédés**	**Elements mis hors service**
Immobilisations incorporelles		**3 975**	**0**
Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 975	0
Immobilisations corporelles		**4 294**	**136 251**
Terrains		0	0
Installations techniques, matériel et outillage		0	0
Installations générales, agencements, aménagements divers		0	0
Matériel de transport		0	0
Matériel bureau et informatique, mobilier		4 294	136 251
Emballages récupérables et divers		0	0
Immobilisations financières		**0**	**0**
Autres participations		0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0
Total		**8 269**	**136 251**

V - Filiales et participations

Titres de participation

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Tableau des filiales et participations					
Filiales et participations	Informations financières				
	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (4)		Prêts et avances consentis par la société (4) (5)
			Brute	Nette	
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)					
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)					
309257236 - AR.TE.BA - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER	25 000	100,00	187 195	187 195	
400926879 - A PLUS ARCHITECTURE - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER	46 000	100,00	977 252	977 252	
499735710 - CELSIUS ENVIRONNEMENT - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER	1 000	100,00	1 000	1 000	
417681749 - L'ECHO - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 Montpellier	7 622	100,00	12 031	12 031	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1					
A. Total des filiales					
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)					
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)					
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Filiales et participations	Informations financières				
	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)					
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)					
309257236 - AR.TE.BA - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER		3 194 959	303 499	200 161	
400926879 - A PLUS ARCHITECTURE - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER		8 001 663	1 303 607	294 301	
499735710 - CELSIUS ENVIRONNEMENT - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER		1 147 441	186 965	0	
417681749 - L'ECHO - 220 RUE DU CAPITAINE PIERRE PONTAL 34000 Montpellier		1 465 359	593 128	64 511	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1					
A. Total des filiales					
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)					
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)					
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

VI - Echéances des créances à la clôture

Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Tableau de l'état des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à moins 1 an	Echéance à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	336 121	336 121	0
Créances clients et comptes rattachés	298 211	298 211	0
Autres	37 910	37 910	0
Charges constatées d'avance	179 154	179 154	0
Total	515 275	515 275	0

VII - Précisions sur certains postes d'actif

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatée d'avance	179 154		

Frais d'émission des emprunts

Primes de remboursement des emprunts

VIII - Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital est fixé à la somme de 180 535,00 euros. Il est divisé en 36 107,00 parts sociales de 5,00 euros de valeur nominale chacune.

Tableau de variation des capitaux propres				
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	180 535	0	0	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	179 045	0	0	
Ecarts de réévaluation	0	0	0	0
Ecart d'équivalence	0	0	0	0
Réserve légale	69 700	0	0	
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0	0
Réserves réglementées	2 000	0	0	
Autres réserves	281 786	1 243 008	0	
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0	0
Provisions réglementées	0	0	0	0
Total des capitaux propres	713 066	0	0	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	0	0	0	180 535
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0	0	179 045
Ecarts de réévaluation	0	0	0	0
Ecart d'équivalence	0	0	0	0
Réserve légale	0	0	0	69 700
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0	0
Réserves réglementées	0	0	0	2 000
Autres réserves	0	0	0	1 524 794
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0	0
Provisions réglementées	0	0	0	0
Total des capitaux propres	0	0	0	1 956 074

IX - Tableau état des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimiliées				
Fournisseurs et comptes rattachés	220 429	220 429		
Fournisseurs et comptes rattachés	220 429	220 429		
Autres dettes	1 874 382	1 874 382		
Personnel et comptes rattachés	24 087	24 087		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 986	48 986		
État et autres collec. pub. - T.V.A.	91 904	91 904		
État et autres collec. pub. - Autres impôts, taxes et ass.	1 676	1 676		
Groupe et associés	1 622 229	1 622 229		
Autres dettes	85 501	85 501		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	2 094 811	2 094 811		

X - Précisions relatives à certains éléments

Produits à recevoir et des charges à payer

Créances clients, entreprises liées, produits à recevoir 298 211 euros
Créances clients, entreprises liées, charges à payer 85 501 euros

Dettes fournisseurs, charges à payer 153 683 euros
Dettes fiscales et sociales, charges à payer 44 096 euros

Entités liées, charges à payer 17 229 euros

Honoraires des commissaires aux comptes
Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 600 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 100 %
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.
822-11 : néant

XI - Informations relatives à l'effectif

Effectif

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'entreprise durant l'exercice est de 11 salariés.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite*

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans moins d'un an	moins d'un an	0
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3004
55 à 59 ans	6 à 10 ans	0
45 à 54 ans	11 à 20 ans	0
35 à 44 ans	21 à 30 ans	4 596
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 696
Engagement total		10 295

*Hypothèses de calculs retenues
- Départ à l'initiative du salarié, age légal de départ retenu 64 ans
- Méthode de calcul retenue : ANC 2021
- Taux d'actualisation 3.90 % (inflation comprise)